

Image not found or type unknown



LITIGE ABONNEMENT CANAL PLUS

Par **SRSEN**, le **21/10/2009** à **14:31**

Bonjour

il y a quelques mois j'ai accepté l'offre Canal + (2 mois gratuits sans engagement)
je n'ai rien signé (ni contrat ni autorisation de prélevement) je ne voulais plus de cette offre,
mais Canal plus me réclame 2 mois d'abonnement soit 105 €
sont ils dans leurs droits ? puis je refuser de payer ?

merci

S.SRSEN